



Audiovisuel public : un rapport à oublier, des missions à réaffirmer

Le rapport publié par Charles Alloncle le 5 mai dernier est alarmant. Non pas sur l'état de l'audiovisuel public (un sujet qu'il n'a cessé de survoler et de caricaturer pendant les six mois de la commission d'enquête), mais sur la dérive de certains débats politiques.

L'extrême droite a importé ses méthodes détestables au cœur de l'Assemblée nationale. Elle utilise désormais les outils parlementaires pour polluer le débat, répandre des fausses nouvelles et stigmatiser ses adversaires, avec le soutien très actif de quelques médias d'opinion.

Sans y revenir ligne par ligne, que dire de ce volumineux rapport de la commission d'enquête sur *“la neutralité, le fonctionnement et le financement de l'audiovisuel public”* ? Sans surprise, il est -à l'image des dizaines d'auditions qui l'ont précédé- gangréné par les obsessions et les préjugés du rapporteur.

Erreurs factuelles, omissions grossières, propos déformés, accusations mal étayées : page après page, le rapport n'examine pas l'audiovisuel public, il l'abîme. Les phobies de l'extrême droite, en particulier sur les questions sociétales et culturelles, y apparaissent au grand jour et noient les rares sujets intéressants qui avaient pu être abordés pendant les auditions.

Quant aux 70 préconisations, elles visent pour la plupart à affaiblir le service public de l'audiovisuel, le rabougir et le mettre aux ordres : suppression ou fusion de chaînes, étranglement budgétaire, nomination des dirigeants par le pouvoir exécutif, dégradation des conditions de travail, restriction de la liberté d'expression des salariés...

Étrangement, certaines préconisations (comme celle consacrée à l'allocation pour frais d'emploi des journalistes en France) sortent même du périmètre de l'audiovisuel public. L'objectif, à peine dissimulé, est ici de régler des comptes avec tout un secteur.

Le Syndicat national des journalistes (SNJ) déplore que de nombreux parlementaires, notamment de droite et du centre, aient choisi de "valider" la méthode de Charles Alloncle en votant pour l'adoption de son rapport, ou en s'abstenant. Sous prétexte qu'on peut débattre de tout, il faudrait que l'Assemblée nationale publie n'importe quoi ?

La confrontation d'idées au sujet de l'audiovisuel public ne nous fait pas peur : le SNJ y participe chaque année, notamment lors d'auditions auprès des commissions "culture" de l'Assemblée et du Sénat.

Si nos délégués ont parfois des désaccords profonds avec plusieurs groupes parlementaires, ces auditions se déroulent dans une ambiance saine et surtout, dans le respect des faits, des institutions et des salariés de l'audiovisuel public. Rien à voir avec les dérives observées ces six derniers mois. Et même si nous ne soutenons pas la plupart des propositions formulées par Jérémie Patrier-Leitus, le président de la commission d'enquête, elles ne sont pas de même nature que celles émanant du rapport.

L'audiovisuel public et l'information sont des sujets trop importants pour laisser l'extrême droite s'en emparer, avec ses divagations, son vocabulaire et sa grille de lecture. Il faudra rapidement mettre de côté le rapport Alloncle, document inutile et sans crédibilité. Consacrons plutôt notre énergie au service d'un débat éclairé sur l'avenir de l'audiovisuel public, dans l'intérêt d'une information de qualité, libre et indépendante. Sous pression politique depuis des années (fin de la redevance, projet de fusion puis de holding...), France Télévisions, Radio France, l'INA, France Médias Monde et l'ensemble des structures du service public audiovisuel doivent pouvoir s'organiser sereinement et mener à bien leur révolution numérique.

Pour bâtir ce projet fédérateur, tourné vers l'avenir et l'intérêt général, il faut partir de l'essentiel : à quoi sert l'audiovisuel public ? Quelles sont ses missions fondamentales ? Comment les garantir ? Quelles évolutions sont nécessaires à l'heure de la bascule numérique ?

Ce débat, quasiment absent de la commission d'enquête qui vient de s'achever (!), est plus que jamais nécessaire alors que les esprits se tournent vers l'élection présidentielle du printemps 2027.

Le Syndicat National des Journalistes, première organisation de la profession, y prendra sa part. Le SNJ appelle également l'ensemble des forces syndicales, politiques et citoyennes sincèrement attachées au service public à y participer.

Paris, le 13 mai 2026